



Mairie de COMPREGNAC

## COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020 à 19 heures.

**Présents :** Mmes GUIBERT Céline, MORENO Véronique, SAILLAT Guylaine, Mrs JALBERT Bruno, JULIEN Olivier, LAFON Duncan, LAMBRECHT Mathieu, RIGLER Christian, TREILLET Alexis.

**Absents excusés :** Mme ALVES Mélanie, procuration donnée à Mme Véronique MORENO  
Mr COURTINES Guy, procuration donnée à Mme Céline GUIBERT

**Secrétaire de séance :** LAMBRECHT Mathieu, adopté à l'unanimité.

Compte rendu du Conseil Municipal du 26 Juin 2020 : Mme MORENO signale une erreur de terme employé en finance. Mme le maire indique que le terme a été rectifié sur le site de la mairie.

Compte rendu adopté à l'unanimité

**ORDRE DU JOUR :** un point a été rajouté, il s'agit de la désignation d'un délégué auprès d'Aveyron culture

**Désignation d'un délégué auprès d'Aveyron Culture – mission départementale :** Mr JALBERT Bruno est élu délégué.

**Désignation des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs au mois de septembre 2020.** Madame le Maire indique que compte tenu de l'effectif légal du conseil municipal de la commune de Comprégnac il y aura un délégué et trois suppléants à désigner. Un vote à bulletin secret est organisé. Le bureau électoral comprend les deux plus jeunes du conseil, Mme Guylaine SAILLAT et Mr Duncan LAFON et les deux plus âgés du conseil municipal, Mme Véronique MORENO et Mr Bruno JALBERT.

Election du délégué : Madame le Maire déclare sa candidature, obtient 11 voix, est proclamée élue à l'unanimité et déclare accepter le mandat.

Election des trois suppléants : Messieurs JULIEN Olivier, LAMBRECHT Mathieu et Madame MORENO Véronique déclarent leur candidature, obtiennent 11 voix, sont proclamés élus à l'unanimité et déclare accepter le mandat.

.../...

## **QUESTIONS et INFORMATIONS DIVERSES**

### **- Aire des Pyramides :**

Remerciements de la ville de Millau pour leur avoir permis de réaliser le stage canoë des enfants sur une semaine.

Madame le Maire a constaté que la barrière était restée ouverte et elle a rappelé que toute personne possédant une clé doit veiller à bien refermer la barrière après chaque passage.

**- Fleurissements des villages de Peyre et Comprégnac :** les membres de l'association des amis pour la sauvegarde de Peyre se sont retrouvés le mardi 7 pour fleurir les jardinières de Peyre et c'est le mercredi 8 qu'une partie de l'équipe municipale accompagnée d'habitants ont réalisé les plantations sur Comprégnac.

- Il est signalé que des panneaux étaient cachés par la végétation, le nécessaire va être fait.

La séance est levée à 20 heures.

Secrétaire de séance : Mathieu LAMBRECHT